

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

2010-05-12 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 12^e jour du mois de mai 2010 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Félix Courchesne, François Parenteau et Roger Tessier.

Le conseiller Jocelyn Verrier est absent.

Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

- Adoption de l'ordre du jour
- Dossier école
- Nettoyage de fossés supplémentaire route Caya et chemin Lévesque
- Achat de pierre / route Caya
- Installation luminaires
- Période de question
- Varia
- Levée de la séance

(10-05-114) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(10-05-115) DOSSIER ÉCOLE

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs de rénovation sont nécessaires à l'école primaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire débiter des démarches visant à faire une demande de subvention dans un programme d'infrastructure du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater un architecte pour élaborer le projet et déterminer un estimatif des coûts;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité mandate Jean Demers du bureau *Demers Pelletier architectes* dans le cadre du projet de rénovation de l'école;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de trois mille dollars (3 000.\$), pris dans le poste budgétaire (02-702-91-522) et affecté dans le poste budgétaire (02-702-91-411) :

(02-702-91-411) 3 000.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-702-91-522)

Qu'une somme de trois mille dollars (3 000.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-411).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-05-116) NETTOYAGE DE FOSSÉS SUPPLÉMENTAIRE ROUTE CAYA
ET CHEMIN LÉVESQUE**

CONSIDÉRANT que du nettoyage de fossés supplémentaire aux endroits suivants a été recommandé par l'inspecteur :

- route Caya près du numéro civique 1347 sur une longueur approximative de 110 mètres
- sur le ruisseau près du chemin Lévesque sur une longueur approximative de 50 mètres

CONSIDÉRANT que des ponceaux privés devront possiblement être changés pendant ces travaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux n'ont pas été inclus dans l'appel d'offre relatif au nettoyage de fossés dans divers chemins de la municipalité;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'autoriser les travaux de nettoyage de fossés supplémentaire;

Que « 2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr. » fasse les travaux de nettoyage de fossé avec une pelle mécanique au taux horaire de cent cinq dollars (105.\$/heure) et un camion au taux horaire de soixante-huit dollars et cinquante-quatre cents (68.54\$/heure);

Qu'une somme de mille dollars (1 000.\$) soit allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-02-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-05-117) ACHAT DE PIERRE / ROUTE CAYA

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'épandre de la pierre 2'-4' sur le chemin de la route Caya avant de faire le rechargement;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que 10 voyages de pierre 2'-4' soient achetés de Carrières PCM (1994) inc.;

Que « 2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr. » transport et épande la pierre 2'-4' sur la route Caya;

Qu'une somme de trois mille dollars (3 000.\$) soit allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-05-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-05-118) INSTALLATION LUMINAIRES DE RUE

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire l'installation de 3 luminaires soit dans les rues Isabelle et Desmarais;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que 3 luminaires 100w H.P.S. soient achetés de «Réjean Gauthier, Entrepreneur Électricien Inc. » pour être installés aux endroits suivants :

- Rue Isabelle (1)
- Rue Desmarais (2)

Qu'un plan de localisation pour l'emplacement de ces luminaires soit soumis à Hydro-Québec pour son approbation;

Qu'une somme de trois mille dollars (3 000.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-01-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 12 mai 2010 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

(10-05-119) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Félix Courchesne à 21:00 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière